Amicale Laïque de Château-Thébaud

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 8 février 2023

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Présentation de l'Asso " Des Elles pour l'Education ".
3. Lancement des projets ANS par Jean Mi.
4. Retour sur la réunion du secteur 6.
5. Compte rendu de l'Assemblée Générale du Club de Canoë-Kayak : Christian.
6. La future Assemblée Générale de l'Amicale Laïque : appel à candidature.
7. Vie de l'Amicale :
    a. Le Repair Café.
    b. La Fête de l'Amicale Laïque.
    c. Le déménagement du CICT (Club informatique).
8. Castel en Fête.
9. Divers :
    a. Demandes de remboursement Yoga : Marité.
    b. Tombola Téléthon : Françoise.
    c. Education à l'image : quel budget maxi : Françoise.
    d. Newsletter FAL, qui souhaite la recevoir ?
    e. Nouvelles idées pour 2023 : choix au prochain Conseil d'Administration.

Présents : DECOURTY Isabelle, GOULET Sophie, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, PERRET Manuel, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, ROUAUX Louise, SIMON Françoise.

Invitées : Rat Flora et DESVOYES Laurence.

Excusés : CHARTIER Vanessa, CLAUSSE Thierry, OLLIVIER MARCHAND Cécile

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 janvier est adopté à l'unanimité.

2. Présentation de l'Asso " Des Elles pour l'Education ".

Intervenants : Sophie GOULET, Flora RAT, Laurence DESVOYES.

L'association castelthébaldaise "Des elles pour l'éducation" avait été invitée à venir présenter ses projets. L'Asso a été créée après un voyage au Népal avec "Les Gazelles au Népal". Il s'agissait alors d'une course pour les femmes, associant la course à pied et l'action solidaire auprès des enfants.

Au retour, elles ont eu envie de poursuivre l'action d'éducation auprès des enfants, et maintenu des rapports avec des personnes rencontrées là-bas. Elles y retourneront donc prochainement mais cette fois, elles n'embarqueront pas de fournitures scolaires françaises avec elles, mais de l'argent destiné à soutenir des projets locaux, en lien avec l'Education. Elles envisagent des parrainages d'enfants, l'achat d'uniformes pour aller à l'école, etc. Elles s'investissent donc pour gagner de l'argent, notamment en confectionnant des crêpes sur les événements locaux.

A ce jour, la demande de l'Association est d'être sollicitée par l'Amicale sur ses grands événements. Nous leur réserverons donc une place lors de la manifestation du 2 juillet, l'Art au Belvédère. Elles sont déjà inscrites sur le Pagayons Sèvre et Maine et sur le Raid Caffino.

Leur AG aura lieu à Rennes, le 5 mars 2023. Elles pensent pouvoir y affiner et préciser leur projet.

Nous leur proposons de revenir nous voir lorsque celui-ci sera un peu plus élaboré et leur indiquons la possibilité de solliciter une subvention de l'Amicale Laïque. En attendant, nous mettons à leur service nos moyens de communication (Blog, Page FaceBook) pour faire connaître leur association et en étendre l'audience.

3. Lancement des projets ANS par Jean Mi.

Chaque année l'Amicale dépose un projet composé de 3 actions auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour les sections UFOLEP, et un Projet Sportif Fédéral de 3 actions également (PSF) pour notre section rattachée à la Fédération Française de Canoë Kayak. Ces projets doivent répondre à des critères : actions en faveur du sport féminin, du sport familles, de l'accès aux personnes en situation de handicap, …

L'an dernier, nos projets ont tous été acceptés et financés. Or, le projet Apprentissage de la Natation, financé 800€ par l'ANS, n'a pas eu lieu faute de participants. Normalement, nous devrions rembourser la subvention. Jean-Michel souhaite donc réfléchir à la façon dont nous pourrions reporter les fonds sur une action différente en 2023.

Les idées émises (à réfléchir):

- Apprendre à porter secours en direction des enfants de l'école Marcel Canonnet, en lien avec l'Association de Parents d'Elèves.
- Apprendre à porter secours en direction des ados, en lien avec le service Enfance Jeunesse.
- Organiser une session multisports de plein air, en lien avec l'Association Pont Caffino.

4. Retour sur la réunion du secteur 6.

Pour faciliter l'appui de proximité, la FAL44 a divisé le département en 7 secteurs géographiques, animés chacun par deux personnes, l'une salariée vie associative, l'autre administratrice élue au Conseil d'Administration. Château-Thébaud fait partie du secteur 6. La dernière rencontre avait lieu à St Hilaire de Clisson, le 17 janvier. La thématique d'ensemble portait sur : "Comment réenchanter le bénévolat ?"

Diverses idées ont été proposées parmi lesquelles :

- Rédiger le projet associatif de l'association;
- Travailler la communication
- Associer un spectacle ou une autre festivité à l'Assemblée Générale statutaire pour faire venir davantage de personnes,
- Rédiger des sortes de "Fiches de postes" ou "Fiches mission" (nom à définir) pour que les bénévoles soient informés de ce qu'on attend d'eux.

Prochaine Réunion de secteur le 21 mars, 19 h, Saint-Sébastien sur Loire, salle de l'Amicale.

Il est souhaitable qu'un roulement s'établisse pour que tous les administrateurs y participent au moins une fois.

5. Compte rendu de la réunion de l'Assemblée Générale du Club de Canoë-Kayak : Christian.

L'AG du Club de Canoë kayak a eu lieu samedi 4 janvier.

Christian BRANGER, le trésorier, cède sa place à Sébastien MAGNIETTE.

Christian MORICEAU annonce qu'il n'assurera la charge de responsable de section/ Président du FFCKCT que jusqu'en 2024, ce qui lui fera 33 ans de service !

Le Club de Château-Thébaud a accueilli 4 manifestations : 2 challenge jeunes-polo, 1 finale Challenge jeunes, 1 finale descente.

Durant l'année, Valérie SIBIOUDE, la salariée, a été absente pour congé de maternité. Elle a été remplacée. Tout s'est passé correctement.

6. La future Assemblée Générale de l'AL : appel à candidature.

L'AG de l'Amicale Laïque aura lieu le vendredi 17 mars, à 20h.

Il est temps de recruter des candidats au Conseil d'Administration afin d'arrêter le délitement des effectifs.

Sont sortants : Guy Martin et Louise ROUAUX qui ne se représentent pas.

Christian MORICEAU, Carole MORISSEAU, Sophie GOULET et Marité RADIGOIS, qui acceptent de solliciter un nouveau mandat.

Sept postes seront donc vacants. Il est demandé à chacun de réfléchir à d'éventuelles candidatures au sein des sections.

7. Vie de l'Amicale :

a. Le Repair Café.

Il a eu lieu à Château-Thébaud le samedi 7 janvier. 56 objets ont été apportés pour être réparés ce qui constitue un record absolu pour l'association qui était ravie. 35 objets ont pu être réparés. Le prochain Repair Café à Château-Thébaud aura lieu en janvier 2024.

b. La Fête de l'Amicale Laïque.

La fête s'est bien déroulée, dans la bonne humeur, en musique avec le groupe Pêle-Mêle.

On peut regretter que des manifestations qui avaient lieu le même soir nous aient peut-être fait perdre quelques adhérents. Globalement, il y avait assez peu de monde.

c. Le déménagement du CICT.

Le déménagement des ordinateurs de l'école vers la salle du Moulin a eu lieu lundi 6 février. Tout s'est bien passé et assez rapidement compte tenu du nombre de bénévoles présents. La salle du Moulin a été bien aménagée. Restent quelques petites adaptations à prévoir.

8. Castel en Fête.

Une réunion a eu lieu le 28 janvier. La nouvelle édition de Castel en fête devrait laisser plus de place, en journée, à toutes sortes d'activités, y compris sportives.

Pour l'Amicale Laïque, il convient de ne pas s'essouffler et de répartir l'engagement des sections sur la durée. Proposition pour cette année : une animation mêlant différents âges du multisports, notamment enfants et seniors.

Comme l'an dernier, il y aura, le soir, un repas organisé par le Comité des fêtes (qui recrutera des bénévoles pour aider), suivi d'un concert.

9. Divers :

a. Demandes de remboursement.

Deux demandes de remboursement font l'objet d'une étude par le Conseil d'Administration, l'une dans la section Yoga, l'autre au badminton adultes. Mais dans les deux cas, il s'avère que la demande n'a pas été formulée par l'adhérent. Il est décidé d'attendre que cette demande soit

formulée de façon explicite par les adhérents. Alors, il pourra y avoir remboursement de tout ou partie de la cotisation-section (à l'exclusion des carte, licence, et assurance) puisque ces personnes n'ont pu honorer leur engagement pour des raisons liées à leur emploi.

b. Tombola Téléthon : Françoise.

Françoise SIMON explique que de nombreux lots du Téléthon n'ont pas été distribués, les gagnants ne souhaitant pas les récupérer. Elle propose une distribution aux membres du Conseil d'Administration qui les remettront à qui ils souhaitent, afin de limiter le gaspillage.

c. Education à l'image : quel budget maxi : Françoise.

Françoise SIMON explique que la Commission Cinétik-citoyenneté envisage une formation aux techniques cinématographiques. Hélène LOISELEUX, contactée, semblait intéressée mais elle demande une participation de 500€.

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur ce tarif sachant que d'autre part, la saison Cinétik sera très déficitaire puisque

- Les Amicales participant étant peu nombreuses la charge des droits de diffusion est plus élevée pour chacune,
- Que la recette de la première projection a été rétrocédée au Téléthon,
- Et que la recette du second a été offerte à l'association Planning Familial dont deux bénévoles étaient présentes.

RESOLUTION :

En accord avec l'avis des membres de la Commission, le Conseil d'Administration considère le coût de la prestation proposée par Hélène LOISELEUX comme étant trop élevé pour être retenu.

d. Newsletter FAL, qui souhaite la recevoir ?

La Ligue 44 et l'UFOLEP 44 nous envoie chaque mois une Lettre d'information. Ceux qui souhaitent en être destinataires voudront bien se faire connaître auprès de Françoise qui la leur transférera.

e. Nouvelles idées pour 2023 : choix au prochain Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochain Conseil d'Administration le 7 mars, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU